



Réf. Farde e-Assemblées : 2569337

N° OJ : 5

Projet d'Arrêté - Conseil du 22/04/2024

Objet : "Emergency@Infrabel".- Convention avec Infrabel.

Le Conseil communal,

Considérant que la plateforme "Emergency@Infrabel" est une plateforme protégée, intégrée au Partners portal "Business Corner", qu'Infrabel destine à ses services internes, aux services de secours, aux services de planification d'urgence et aux autorités civiles compétentes en matière de gestion de crise;

Considérant que la mise à disposition de la plateforme est gratuite;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE

Article unique : la convention entre Infrabel dans le cadre de l'accès à la plateforme "Emergency@Infrabel" pour les services de secours et de planification d'urgence ainsi que les autorités civiles concernées par la gestion de crise est adoptée.

Annexes :

[Convention FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)